



**Régie Culturelle Régionale**  
Carrefour de la Malle - CD60D  
13320 Bouc-Bel-Air  
Tél. 04 42 94 92 00  
Fax 04 42 94 92 01  
www.laregie-paca.com

# Inscription 2010

## Stage "Mise en œuvre éclairage" à retourner avant le 20 décembre 2009

- Une seule fiche par personne.

Egalement disponible en téléchargement sur le site internet de la Régie Culturelle Régionale : [www.laregie-paca.com](http://www.laregie-paca.com)

- Nous prendrons contact avec vous pour évoquer vos motivations et les pré-requis nécessaires.
- Merci de bien vouloir retourner la présente fiche dûment complétée et **impérativement accompagnée de son règlement (chèque à l'ordre de la Régie Culturelle Régionale)** à : Régie Culturelle Régionale - Carrefour de la Malle CD 60 D - 13320 Bouc-Bel-Air.
- Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée et dans la mesure des places disponibles.

### Participant • M/Mme/Melle (nom et prénom) :

- Profession:  CDI  CDD  Demandeur d'emploi  Bénévole
- Date de naissance :  Fonction au sein de l'association : .....
- Adresse personnelle : .....
- Code postal: Ville :
- **Téléphone fixe \*** : ou Portable :
- **Fax \*** : ou **Courriel \*** :

### Compétences concernant la lumière :

- choix & commande de matériel  oui  non
- manipulation de matériel  oui  non
- mise en oeuvre de matériel  oui  non
- pratique de la console lumière  oui  non
- plan, patch & distribution électrique  oui  non
- réglages  oui  non
- conduite  oui  non

### ► structure du participant

- Nom de la structure : Code parc matériel (structure référencée) :
- Adresse de la structure : Ville :
- Code postal : Fax :
- Téléphone : Courriel
- **facturation**  
 Adresse de la structure  Adresse du participant

### ► règlement

- Par chèque à l'ordre de " la Régie Culturelle Régionale "
- Fait à Cachet de la structure s'il y a lieu
- le Signature

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation.**

\* mention obligatoire

**Modification / annulation** *En cas de participation insuffisante, la Régie Culturelle Régionale se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Les chèques d'inscription seront alors restitués. Les éventuelles annulations par le participant doivent être effectuées par écrit ( courrier, mail, fax) au moins cinq jours ouvrables avant le début de la formation. Au-delà, ou bien en cas d'abandon en cours de formation, le montant du règlement reste intégralement dû.*



janvier 2010

# formation

« mise en œuvre d'un éclairage de spectacle »

**Devant l'utilisation croissante de son parc de matériel, LA RÉGIE a décidé de mettre en place une formation « éclairage » pour les utilisateurs de la Régie Culturelle, en prolongement du cycle "initiation à l'utilisation du matériel technique" et en complément des guides techniques qu'elle réalise.**

## ► Une formation pour qui ?

- Responsable lumière des associations à vocation culturelle
- Régisseur occasionnel des associations à vocation culturelle

## Pré-requis

- Personnes ayant suivi le stage "initiation" à la Régie Culturelle Régionale
- Pratique de la régie lumière occasionnelle et connaissance des matériels et leur mise en œuvre.

## ► Contenu de la formation

- La chaîne lumière (notions d'électricité, projecteurs, filtres et colorimétrie)
- Jeu d'orgue
- Plan lumière et mise en œuvre
- Exercice création
- Présentation et correction

## ► Une formation comment ?

- 22 au 26 janvier 2010
- 9h - 12h30 & 13h30 - 18h

Cette formation se déroule dans les locaux de la Régie Culturelle Régionale à Bouc Bel Air.

Attention ! le nombre d'inscriptions est **limité** à 8 personnes.

Participation : **70 Euros** pour les 5 jours (prix des repas de midi).

## **La formation est assurée par l'I.S.T.S Institut Supérieur des Techniques du Spectacle • Avignon**

Association loi 1901, placée sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, de la Région PACA (labelisé centre de formation), du Conseil Général du Vaucluse et de la Ville d'Avignon : il a un rôle d'assistance et de conseil relatif à la conception ou à la réalisation de projets, possède un centre de documentation et d'information, est un lieu de réflexion sur la politique des métiers techniques du spectacle vivant.

## **et accompagnée par LA RÉGIE Culturelle Régionale • Bouc Bel Air**

Etablissement public du Conseil Régional PACA, ses missions se déclinent autour de 3 axes : aménagement du territoire et élargissement des publics, développement culturel, conseil technique et soutien logistique aux actions régionales.

**Contact** : Gilles Santelli • Tél. 04 42 94 92 00 • [g.santelli@laregie-paca.com](mailto:g.santelli@laregie-paca.com)